

**SCRIPTURISATION, GRAMMATISATION ET MODÉLISATION LINGUISTIQUE À LA  
LUMIÈRE DU CAS DES LANGUES DES SIGNES**

**Brigitte Garcia**

UMR 7023 *Structures Formelles du Langage* (Université Paris 8 et CNRS)

**RÉSUMÉ**

Quasi-absentes du vaste corpus historique de réflexion sur le langage humain, langues sans forme écrite ni tradition scripturale propres, les langues des signes sont cependant depuis cinquante ans l'objet d'un champ de recherche établi dans les sciences du langage. L'article décrit les modalités palliatives de représentation graphique qui sont, dans ce contexte particulier, en usage dans la recherche linguistique sur ces langues pour montrer en quoi elles éclairent, dans un contrepoint radical, la question plus large des incidences de l'écriture sur la modélisation linguistique.

**MOTS-CLEFS :** langues des signes, écriture, exo-grammatisation, modélisation linguistique.

**ABSTRACT**

Sign languages, which have no written form nor a scriptural tradition of their own, have been largely absent from the vast corpus of linguistic literature. However, over the last fifty years, they have become established as a field of study within language sciences. In this particular context, the article describes the palliative system of graphic representation which is currently used in the study of these languages, showing how these practices highlight in a radical counterpoint the broader question regarding the impact of writing on linguistic modelling.

**KEY-WORDS :** sign languages, writing, exo-grammatisation, linguistic modelling

## INTRODUCTION

Les langues des signes (désormais LS) sont ces langues de modalité visuo-gestuelle qui sont pratiquées par des sourds mais aussi par un grand nombre d'entendants<sup>1</sup> partout dans le monde. Quoiqu'elles aient probablement toujours existé, ces langues n'ont pas été prises en considération dans le très vaste et très ancien ensemble de réflexion sur le langage humain. Elles n'ont de même que très tardivement été appréhendées comme objet au sein des sciences du langage, dont les socles conceptuels ont été bâtis à partir des seules langues de modalité audio-phonatoire.

Après une brève évocation de cette situation historique singulière des LS et de leurs locuteurs (section 1.), nous indiquerons en quoi ces langues constituent également un cas de figure très particulier au regard de l'écriture (section 2.). Alors qu'elles ne peuvent en effet faire fond sur aucune tradition scripturale propre et ne disposent d'aucune forme écrite instituée ni d'aucun équivalent des alphabets phonétiques internationaux élaborés pour les langues vocales (LV)<sup>2</sup>, ces langues sont l'objet d'un domaine de recherches établi depuis plusieurs décennies au sein des sciences du langage. Le présent article interroge les modalités alternatives de représentation graphique du discours en langue des signes qui sont de fait en usage dans les recherches linguistiques sur les LS pour montrer en quoi elles illustrent, de manière extrême, l'incidence de l'écriture sur la modélisation des langues (section 3.).

#### 1. DES LANGUES D'EXISTENCE IMMÉMORIALE, PRESQUE ABSENTES DU CORPUS HISTORIQUE DE RÉFLEXION SUR LE LANGAGE HUMAIN ET LES LANGUES

Divers témoignages égrénés au fil de l'Histoire depuis l'Antiquité attestent, au moins pour le monde occidental, de l'existence de communautés sourdes signantes en milieu urbain. Ainsi notamment de Platon (*Cratyle*), de Saint-Augustin (*De Magistro*), de Montaigne (*Essais*, tome 2), de Desloges (1779). Mais, au-delà de ces témoignages historiques, on a de fortes raisons de penser qu'il y a toujours eu des LS. En premier lieu, la surdité de naissance tenant pour une part essentielle à des raisons génétiques, il est raisonnable de penser qu'il y a toujours eu des sourds et ceci dans une proportion qui, pour les mêmes raisons, a dû être constante. Parallèlement, un certain nombre de travaux récents rendent compte de l'existence aujourd'hui en divers lieux du monde de ce qui est appelé « homesigns » ou « langues des signes émergentes » (LSémg)<sup>3</sup>. Il s'agit de systèmes linguistiques gestuels développés, dans le cours de leur vie (ontogenèse), par des individus sourds isolés en milieu exclusivement entendant, sans aucun contact avec une LS communautaire. L'étude linguistique de plusieurs de ces LSémg et notamment celle réalisée par Fusellier-Souza (2004) a mis en évidence les très fortes similarités structurelles qu'elles présentent avec les LS institutionnelles<sup>4</sup> du type de

<sup>1</sup> Les chiffres fiables en la matière font défaut. On évalue toutefois à environ 100 000 le nombre actuel de locuteurs sourds de la langue des signes française et à un nombre équivalent ou supérieur le nombre de ses locuteurs entendants.

<sup>2</sup> Là où l'anglais parle de « spoken languages » (vs « sign languages » ou « signed languages »), nous préférons en France le terme désormais répandu de « langues vocales » à celui de « langues orales » qui a d'abord prévalu mais qui, dans une perspective opposant oral et écrit, pose problème dans la mesure où les LS, langues du face-à-face, sont bien foncièrement des langues de l'oralité, *i-e* des langues « orales ». Notons que l'ambiguïté du terme « oral » est révélatrice du statut épistémique longtemps confus de la notion d'oralité linguistique et de l'éclairage fécond qu'apporte à cet égard la prise en compte de langues d'une modalité autre qu'audio-phonatoire.

<sup>3</sup> *e.g* Yau 1992, Goldin-Meadow 2003, Fusellier-Souza 2004.

<sup>4</sup> Outre les LS développées par des individus sourds isolés en milieu entendant, il existe des LS présentant des degrés divers de communautarisation, des LS micro ou macro-communautaires résultant de la mise en commun des LS individuelles selon les hasards de regroupements de leurs locuteurs (v. Fusellier-Souza 2004). Une LS dite « institutionnelle » est une LS macro-communautaire qui a fait l'objet d'un enseignement systématique, plus ou moins formalisé, dans un cadre associatif et/ou scolaire. Pour la LSF, l'institutionnalisation s'est enclenchée

celle pratiquée aujourd'hui en France, la langue des signes française (LSF). Ces fortes proximités de structures assoient l'hypothèse que cette situation de sourds isolés en milieu entendant que l'on observe aujourd'hui et qui permet l'émergence, dès le niveau de l'ontogenèse, de tels systèmes linguistiques a dû se produire et se répéter à l'identique de tous temps et en tous lieux. Une situation similaire est ainsi vraisemblablement à l'origine de toutes les LS.

Le statut linguistique de ces langues visuo-gestuelles est désormais un acquis au sein de la discipline. C'est, toutefois, un acquis extrêmement récent. Le texte considéré comme fondateur à cet égard, celui de W. C. Stokoe pour l'American Sign Language (ASL), n'a que cinquante ans (Stokoe 1960)<sup>5</sup>. C'est que, quasi-invisibles au long de l'Histoire, non construits comme objets propres de pensée, les sourds (en tant que locuteurs) et leurs langues ne commencent à émerger dans le champ de vision et de réflexion des entendants que vers le milieu du dix-huitième siècle, à compter notamment de l'entreprise originale d'éducation des sourds dans leur « langue naturelle » initiée par l'Abbé de l'Épée en 1760 à Paris<sup>6</sup>. La toute première phase de reconnaissance sociale et linguistique des sourds et de leurs langues qui s'ouvre alors se déploie au long du XIX<sup>e</sup> siècle, pour se clore brutalement en 1880. Se tient en effet à cette date en Italie un congrès qui se veut international, le « Congrès de Milan », où est résolue l'interdiction d'utiliser une LS dans l'éducation des sourds<sup>7</sup>. Les résolutions prises lors de ce congrès vont être appliquées drastiquement dans la grande majorité des pays de monde où la « méthode française », celle inaugurée par l'Abbé de l'Épée et ses successeurs, s'était répandue. Ce coup d'arrêt ouvre une longue période de plus d'un siècle —les trois premiers quarts du vingtième siècle— durant laquelle la surdit  n'est plus envisagée que comme une pathologie et les « gestes » des sourds comme, au mieux, un code iconique limité, par sa nature m me,   la seule expression du concret. La seconde phase de reconnaissance, celle qui se poursuit aujourd'hui, ne s'amorce qu'  partir des ann es 1970.

Cette histoire tr s particuli re permet de mettre en  vidence la situation paradoxale des LS. Alors que ces langues sont, probablement, d'existence imm oriale, c'est bien essentiellement pour et   partir des seules LV, langues de modalit  audio-phonatoire, que s'est  labor  le tr s vaste et tr s ancien corpus de discours sur le langage humain et les langues (*e.g.* Auroux 1989). Quant   la linguistique moderne, son acte de naissance survient quelque trois d cennies apr s Milan, soit au plus noir de la p riode d'effacement social et intellectuel des sourds et de leurs langues. C'est ainsi abstraction faite, totalement, de ces autres langues humaines que sont les LS que ses concepts de base, ceux qui ont structur  la discipline et abouti   d terminer les crit res d finitoires des langues humaines, ont  t  pens s et construits.

Or, et ceci n'est  videmment pas sans lien, ces langues pr sentent aussi, par rapport   l' criture, une situation   proprement parler in dite.

---

dans la seconde moiti  du dix-huiti me si cle   partir de l'initiative  ducative de l'Abb  de L' p e  voqu e un peu plus loin dans le texte.

<sup>5</sup> Le champ des linguistiques des LS ne commence cependant   s'institutionnaliser et   se structurer qu'au d but des ann es 1970 aux  tats-Unis et seulement dans le courant des ann es 1980 en Europe et sur les autres continents. En France, l'ancrage institutionnel dans la discipline ne s'amorce que la d cennie suivante, la reconnaissance officielle par les instances minist rielles et l gislatives datant, elle, de 2005 (Loi 2005-102).

<sup>6</sup> Sur l'histoire des sourds, de leur  ducation, des regards port s sur la surdit , nous renvoyons le lecteur   Mottez 2006, Cuxac 1983, Encrev  2012, Benvenuto 2009. Sur les « r veill s sourds » des ann es 1970 et 1980, voir Kerbourc'h 2012.

<sup>7</sup> Pour une analyse des facteurs, id ologiques, philosophiques et politiques, ayant conduit   Milan, v. Cuxac 1983, Benvenuto 2009, Encrev  2012.

## 2. LANGUES DES SIGNES : UNE SITUATION UNIQUE AU REGARD DE L'ÉCRITURE

## 2.1 Des langues sans tradition scripturale propre

Que les LS soient des langues sans écriture ou, si l'on préfère, sans forme écrite instituée<sup>8</sup>, est de prime abord très banal dans la mesure où il en va de même pour l'écrasante majorité des langues. La singularité est ailleurs. Elle tient au fait que toutes les formes d'écriture qui ont été élaborées au fil de l'histoire l'ont été pour et à partir de LV et que toutes s'inscrivent dans des traditions très longues, par lesquelles s'est instauré, sur des siècles, un dialogue intersémiotique en profondeur entre modalité audio-phonatoire (ou, à tout le moins, langues vocales) et modalité visuo-graphique.

Dès lors et par-delà la grande diversité typologique des LV, toute langue de modalité audio-phonatoire non écrite est désormais potentiellement assez aisément scriptible par l'une de ces formes d'écriture et, en particulier, par une écriture de type alphabétique (sur ce point précis, voir en particulier Cao 1985). Elle est, *a minima*, transcribable (du moins dans ses aspects phoniques) par un système comme l'API, dont, on le sait, la condition même d'existence a justement été la longue tradition des écritures de type alphabétique (cf. Lüdtke 1969, Cao 1985). Quelle que soit la valeur représentationnelle des unités graphiques composant ces types d'écriture ou un système comme l'API, ces modes de représentation graphique permettent, même de manière relative, une reconstruction fonctionnelle de la forme signifiante. Cette efficacité fonctionnelle tient à ce savoir-ajuster intermodal éprouvé sur des siècles pour des LV de types divers et à l'assimilation profonde par les locuteurs de sociétés de l'écrit, dont sont les linguistes, de ces principes et modes de correspondance entre les deux modalités. C'est très précisément ceci dont il n'existe aucun équivalent pour les LS, qui ne peuvent faire fond sur aucune tradition scripturale propre ni donc aucun savoir-ajuster intermodal de cet ordre.

Divers systèmes graphiques spécifiques ont certes été élaborés pour la représentation des LS<sup>9</sup>. Sans surprise, une tentative de scripturisation de ces langues se produit à chacun des deux moments historiques où une LS est appréhendée en tant que telle, comme objet. Le tout premier système est ainsi celui proposé par Bébien en 1825, la *Mimographie*, pour l'ancêtre de la LSF, le second celui élaboré par Stokoe en 1960 pour l'ASL, en filiation très directe de la proposition de Bébien. Hormis, en partie, *SignWriting* (Sutton 1999)<sup>10</sup>, sur lequel nous revenons plus loin, l'ensemble des inventions graphiques finalisées qui ont suivi dérivent de ces systèmes *princeps*. Il s'agit de systèmes très récents et dont l'usage a, pour l'essentiel, été circonscrit au seul champ de la recherche sur ces langues, —le plus ancien, celui de Bébien, n'ayant lui-même fait l'objet d'aucun usage y compris chez son concepteur. Surtout, dans le champ même de la recherche, l'accord est unanime quant aux limites drastiques de ces divers systèmes, en l'espèce leur impuissance à permettre une restitution tant soit peu lisible et fonctionnelle de séquences discursives de LS.

Ces limites s'expliquent aisément. Ces systèmes ont, tous, été conçus à partir de signes lexicaux manuels décontextualisés (en forme de citation) et selon des modalités calquées (*grosso modo*) des principes au moins supposés des écritures de type alphabétique des LV. Ils consistent ainsi en la notation, monolinéaire, de la forme signifiante (essentiellement visuelle) des composants paramétriques posés comme constitutifs de ces signes lexicaux

<sup>8</sup> Voir sur ce point, en complément du présent article, celui de Claudia S. Bianchini dans le présent volume.

<sup>9</sup> Pour divers recensements, analyses et critiques de ces systèmes, voir entre autres Miller 2001, Johnston 1991, Garcia 1997, 2000, 2010, Garcia et Sallandre (2013).

<sup>10</sup> Pour de plus amples détails sur ce système graphique, voir ici même la contribution de C. S. Bianchini et Bianchini 2012.

Brigitte Garcia

décontextualisés<sup>11</sup>. Or les LS, langues visuo-gestuelles, mettent en jeu l'ensemble des articulateurs manuels et corporels c'est-à-dire, outre les deux mains, le regard, l'expression faciale, les mouvements du corps et du visage. Cette possibilité de mouvoir en parallèle et de manière externalisée ces divers articulateurs dans l'espace devant soi rend compte de deux aspects structurants de ces langues. D'une part, l'utilisation linguistique massive qu'elles font de l'inscription spatiale des entités du discours (par la direction du regard, un pointage manuel et/ou le placement direct des signes) pour la construction et le suivi des références (actancielles, spatiales, temporelles) comme pour l'expression de l'essentiel des relations sémantico-syntaxiques, *via* les liens que mouvement et regard permettent d'établir entre les entités référentielles ainsi spatialisées. D'autre part, l'exploitation cruciale de la simultanéité : la moindre unité gestuelle de LS s'analyse de fait selon une multilinéarité de paramètres, manuels et corporels, dont chacun est spécialisé dans un certain type d'informations linguistiques. Prendre comme point de départ pour l'élaboration de systèmes graphiques les seuls signes lexicaux manuels appréhendés hors discours —et sans réflexion sémiographique intégrant les particularités de ces langues de l'espace— ne pouvait qu'aboutir à une impasse. Le moindre de ces signes peut connaître en discours de fortes variations de sa structure interne en raison notamment de sa spatialisation et, surtout, il ne constitue qu'une part réduite de la forme signifiante du discours (sur ce point, voir *infra*, section 3.2).

Et pourtant, si les LS sont, ainsi, des langues sans forme écrite ni tradition scripturale propres, leur étude linguistique constitue désormais et depuis plusieurs décennies, un champ scientifiquement établi et reconnu. En fait, ceci étant assurément inhérent à la démarche de description linguistique, c'est bien sur des représentations graphiques que s'est, dès l'origine, appuyée la linguistique des LS.

## 2.2. Une exo-grammatisation

L'impuissance des notations spécialisées à représenter valablement le discours en LS est, on l'a dit, assez rapidement tenue pour acquise par la majorité des linguistes des LS dans le monde. C'est sur ces bases que se généralise le recours alternatif à ce qui est appelé « gloss-based notation » et qui se présente couramment comme « systèmes d'annotation » du discours en LS. Ce principe de la « glose », en fait adopté et avalisé dès Klima et Bellugi (1979)<sup>12</sup>, consiste à représenter un signe conventionnel par un (rarement deux ou trois) mot(s) de la LV du pays hébergeant cette LS. Ce sont ces « étiquettes-mots » qui sont devenues le pivot des modalités dites d'annotation du discours en LS. La *Figure 1* ci-dessous fournit un exemple de ces types de représentation pour, en l'occurrence, des énoncés en LS indo-pakistanaise<sup>13</sup>.

<sup>11</sup> Ces « paramètres » manuels (terme consacré dans la littérature linguistique sur les LS) sont la configuration de la main, son orientation, son emplacement et son mouvement.

<sup>12</sup> Cet ouvrage, *The Signs of Language*, se présente à l'époque comme une somme des travaux linguistiques réalisés jusque là sur l'ASL.

<sup>13</sup> Le détail des conventions de notation est indiqué dans Zeshan (2008 : 692-3).

## Scripturisation, grammatisation et modélisation linguistique

1.	IX1 CHILD-pl EXIST
2.	'I have children.'
1.	IX1 CHILD-pl THREE
2.	'I have three children.' (lit. 'My children are three.')
_____y/n_____	
1.	IX2 CHILD-pl EXIST?
2.	'Do you have children?'

*Figure 1.* Exemple de représentation graphique d'un énoncé de LS indo-pakistanaise extrait de Zeshan, 2008 : 684.

On peut bien sûr comprendre historiquement le recours, faute de mieux, à ces « gloses » en LV. Ce qui est notable toutefois est que l'atypie en elle-même de la procédure comparativement aux pratiques en usage pour les LV n'ait été qu'exceptionnellement thématifiée et problématisée. C'est ce que font pourtant, brillamment mais de manière assez isolée, Pizzuto et Pietrandrea (2001). S'appuyant sur des exemples du type de celui de la *Figure 1* ci-dessus, les auteures montrent que de telles séquences de mots de la LV, plus ou moins complétées d'abréviations dont les principes et la valeur varient en outre selon les chercheurs, ne peuvent prétendre aux fonctions ni, donc, au statut d'une transcription dans la mesure où elles ne sont ni ne permettent une reconstruction de la forme signifiante des données. Par le fait même, les corrélations établies par le linguiste entre éléments de la forme (signifiants) et valeur linguistique n'apparaissent pas. Mais cette réalité graphique donnée à voir à la communauté des pairs ne peut pas davantage être considérée comme une « annotation », celle-ci étant censée s'appliquer, dans un second temps, à la figuration préalable de la forme signifiante des données. C'est cette atypie-là que pointent les auteurs :

There is a crucial difference in the way glosses are used in spoken as compared to sign language description. In description of spoken (or also written) languages, glosses typically fulfill an ancillary role and necessarily require an independant written representation of the sound sequence being glossed. In contrast, in description of signed languages, glosses are the primary and only means of representing in writing the sequence of articulatory movements being glossed. (Pizzuto & Pietrandrea 2001 : 37).

Ce mode de « représentation » par ce qui est ainsi indûment qualifié de « gloses » est donc un hybride ou, plus exactement, une réalité graphique qui ne « glose » rien, ne *représente* rien et n'a, finalement, aucun statut répertorié : ni transcription, ni annotation.

Soulignons-le d'abord : aucun linguiste ne pourrait imaginer procéder de la sorte pour rendre compte d'une LV, si rare et peu décrite soit-elle<sup>14</sup>. Ensuite, est-il nécessaire de préciser les très nombreux biais générés pour la description linguistique de ces langues par ces modalités de représentation du discours en LS, langues non écrites, par les mots d'une autre langue, *a*

<sup>14</sup> Si besoin était, on pourrait en référer, à titre d'exemple, au récent corpus *CorpAfroAs* (cf. Mettouchi et Chanard 2010 et <http://corpafroas.tge-adonis.fr/samples.html>) : en amont de l'annotation de l'organisation prosodique figure bien sûr en toute première ligne une représentation en AP1.



*fortiori* les mots d'une LV ? Le problème clé est bien sûr celui de la segmentation exogène qu'induit le recours à la LV écrite, sur le double plan de la forme et du sens, une LS ayant évidemment comme toute langue son organisation propre, sans nécessaire correspondance entre ses unités et les mots de la LV environnante. Pizzuto et Pietrandrea (2001) soulignaient en outre la variation dans la segmentation (et partant dans l'analyse) d'un même extrait selon que la langue d'annotation est l'italien ou l'anglais, par exemple. S'ajoute, quelle que soit la clarté des conventions établies pour le glosage, la question des effets induits par la surimposition à l'unité ainsi « glosée » des informations morphosyntaxiques (catégorie, flexion grammaticale) dont le mot d'une LV est le plus souvent porteur.

Si l'on reprend les termes de Sylvain Auroux (Auroux 1994), ce dont il s'agit là est bien une manière de « grammatisation » — mais sans « scripturisation » préalable. Plus exactement, il s'agit d'une « exo-grammatisation » (Garcia 2010). Et ce qui est en jeu dans cette exo-grammatisation pour la description et la modélisation des LS va bien au-delà des seuls biais, déjà considérables, évoqués ci-dessus.

### 3. UNE CIRCULARITÉ ÉPISTÉMOLOGIQUEMENT PROBLÉMATIQUE

Les linguistes des LS qui ont travaillé et travaillent sur les diverses LS dans le monde sont, pour l'essentiel, d'accord sur les particularités de ces langues indiquées plus haut, *i-e* sur le fait qu'elles sont des langues de l'espace et que, mettant en œuvre les divers articulateurs manuels et non manuels, elles exploitent, de manière spécifiquement structurante pour ces langues, la simultanéité. Il existe toutefois un point de clivage majeur relatif à l'un des deux principaux types d'unités gestuelles reconnues par tous comme constitutives du discours en LS, le désaccord portant sur le statut, linguistique ou non, de l'un de ces deux types.

#### 3.1. Statut des unités gestuelles non conventionnelles : la réponse dominante

Deux grands types d'unités ont en effet été identifiés depuis longtemps dans le discours en LS (*e.g* pour l'ASL, Friedman 1977, Klima et Bellugi 1979). Le premier type correspond aux « signes conventionnels » très couramment désignés comme « signes » ou encore « frozen signs » (Brennan 1990) et qui sont comparables aux lexèmes des LV. Le second recouvre les unités complexes non conventionnelles qui sont le plus souvent appelées « constructions à classificateurs » ou, à la suite de Brennan, « signes productifs »<sup>15</sup>. Leur particularité est précisément leur caractère non conventionnel et le fait que, bien qu'ils soient composés d'éléments paramétriques de même nature que ceux qui composent les signes conventionnels (où ils sont considérés comme ayant un statut phonémique), chacun de ces composants apparaît comme, directement et régulièrement, porteur de sens — et ce de manière très évidemment iconique.

Les unités de ce second type sont, dans la majorité des descriptions linguistiques actuelles des LS, jugées comme seulement périphériques et, plus encore, leur « grammaticalité » est mise en question, les « signes » constituant, eux, le cœur des LS, leurs seules unités proprement « linguistiques ». Pour être très majoritaire, cette conception n'est toutefois pas la seule qui ait été proposée.

#### 3.2. Statut des unités gestuelles non conventionnelles : une analyse alternative

Une autre approche, développée depuis plus de trente ans pour la LSF, d'emblée fondée sur l'analyse de corpus longs de discours filmés et appréhendés en termes fonctionnels (Cuxac 1985, 1996, 2000), a permis de mettre en évidence les fonctions centrales remplies par ces unités non conventionnelles fortement iconiques et, surtout, de montrer qu'elles pouvaient

<sup>15</sup> Schembri (2003) détaille les divers termes utilisés dans la littérature pour désigner ce type d'unités.

## Scripturation, grammatisation et modélisation linguistique

s'analyser comme actualisant des structures, qui plus est en nombre très restreint. Cette description a pris récemment le nom de « modèle sémiologique » (e.g Cuxac et Antinoro Pizzuto 2010). Dans cette approche, les unités non conventionnelles sont décrites comme des « unités de transfert » (UT) relevant de « structures de transfert » et considérées comme occupant une place centrale, tant en ce qui concerne leur rôle fonctionnel en synchronie que pour ce qui regarde leur rôle dans la phylogenèse et l'évolution diachronique des LS. Pour le détail de cette modélisation et de ses fondements empiriques et théoriques, nous renvoyons le lecteur aux textes mentionnés ci-dessus. Nous n'en précisons ici que les caractéristiques indispensables au propos.

Le modèle identifie trois principaux types de transferts : les « transferts de taille et de forme » (TTF), qui permettent de donner à voir la forme et/ou la taille d'une entité ; les « transferts de situation » (TS), qui montrent le déplacement d'un actant (main dominante) par rapport à un locatif stable (typiquement la main dominée), la scène étant figurée comme vue globalement, à distance ; les « transferts de personne » (TP), dans lesquels le locuteur devient littéralement l'entité dont il parle et dont il donne ainsi à voir, comme en plan rapproché, les actions effectuées ou subies, ou les discours qu'il tient.

Actualisant des unités gestuelles non conventionnalisées, clairement compositionnelles mais dont le sens global, à valeur spécifiante, se résume à cette valeur compositionnelle, ces structures relèvent d'une potentialité sémiologique et attestent une manière de *dire* qui sont sans équivalent dans les LV : un dire qui donne en même temps à voir. Ces unités se combinent et s'entrelacent en discours avec l'autre grand type d'unités que sont les unités de type lexématique (UL) plus proches, elles, de ce qui existe dans les LV. Ne visant qu'à dire, sans montrer, ces UL (les signes conventionnels de la littérature) sont des unités gestuelles (principalement manuelles) à valeur générique et de sens global conventionnalisé ; elles relèvent de la modalité classique du « dire sans donner à voir ». Les trois types d'unités de transferts peuvent se combiner soit entre elles, soit avec une UL, soit encore avec un pointage. Il s'agit alors pour le locuteur d'utiliser les divers paramètres corporels (main dominante, main dominée, position du buste, regard, mimique faciale et mouvement labial) d'une manière discrète du point de vue de la morphologie et de la sémantique.

Porteuses du dictum, elles-mêmes compositionnelles, les UL sont, elles, discursivement encadrées par une organisation multilinéaire de paramètres corporels sémantiquement spécialisés : le regard (recteur de l'interaction et activateur de deixis), la mimique faciale (valeurs aspectuelles et modales), les mouvements du visage (fonction phatique) et du corps (démarcation des syntagmes, organisation thématique). Ce sont ces structures dites « standard » qui se caractérisent par l'utilisation pertinente qu'elles font de l'espace devant le signeur pour la construction de références —dont les deux opérateurs clés sont le regard et le pointage manuel— et pour l'expression de l'essentiel des relations sémantico-syntaxiques. Pour partie au moins, ces UL sont considérées comme issues d'une routinisation d'UT ayant perdu leur visée illustrative, et donc spécifiante. Point majeur, l'iconicité rémanente dans de nombreux signes lexicalisés, où elle n'est pourtant pas le mode de production du sens (ces signes, on l'a dit, font sens par leur valeur générique globale, différente de la somme du sens de leurs composants), ne s'y réduit cependant pas à n'être qu'un reliquat étymologique. Elle est au contraire fortement fonctionnalisée : elle seule en effet permet l'intégration économique et discursive des deux types de structures, une UL pouvant ainsi notamment, à tout instant, si le regard est porté sur elle, se délexicaliser et basculer en visée illustrative. La *Figure 2*, ci-dessous, illustre les quatre types d'unités gestuelles évoquées : unité lexématique (1), unités de TTF (2), TS (3) et TP (4).



Brigitte Garcia





			
(1)	(2)	(3)	(4)
Unité lexématique	Transfert de taille et forme	Transfert situationnel	Transfert personnel
« CHEVAL »	« forme de la queue du cheval » (main droite)	« le cheval saute par-dessus la barrière »	« le cheval galope avec bonheur »

Figure 2. Quatre unités gestuelles dans un même discours de LSF référant à la même entité « cheval » (corpus LS-COLIN, Cuxac *et al* 2002). [Garcia et Sallandre, 2014]

Il faut y insister, si les LS présentent ainsi cette double modalité du dire, les structures de transfert relèvent bien du verbal : ce sont des *structures*, contraintes et contraignantes, actualisant —en nombre illimité— des unités elles-mêmes composées d'éléments entrant dans des paradigmes.

Quoiqu'il soit toujours difficile d'établir des correspondances entre types de modélisation différents, précisons à présent que ce qui est désigné dans la littérature comme constructions à classificateurs recouvre, plus ou moins, les types d'unités que le modèle sémiologique analyse comme relevant de structures de TTF ou de TS. Les TP correspondent plutôt, grossièrement, à ce que la littérature décrit, par ailleurs et depuis longtemps comme « prises de rôle » (plus récemment « constructed actions » et « constructed dialogues » chez Winston 1991, « surrogates » chez Liddell 1998, 2003)<sup>16</sup>. Bien qu'ayant fortement focalisé l'attention des linguistes des LS (*e.g* Emmorey 2003) et plus particulièrement de ceux qui, depuis surtout les années 1990, s'inscrivent en faux contre les approches formalistes, ces diverses constructions sont celles qui sont considérées par ces mêmes auteurs comme ne relevant pas ou seulement partiellement de la grammaire des LS. Soulignons-le en effet, le partage entre appartenances théoriques revendiquées (formalisme vs cognitivo-fonctionnalisme) ne recoupe pas le clivage évoqué quant au statut octroyé à ces unités très iconiques. Ainsi les analyses proposées par et à la suite de Liddell (*e.g* 1998, 2003), explicitement inscrites dans un courant anti-formaliste, aboutissent-elles à considérer les « productive signs » comme seulement « partiellement linguistiques » et/ou « non linguistiques », rejoignant ainsi leur mise hors champ délibérée par Klima et Bellugi (1979) et, quoique à des degrés divers, l'ensemble des descriptions d'inspiration formaliste qui ont suivi (*v.* Garcia 2010)<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> La mise en correspondance est en réalité plus complexe dans la mesure où les configurations manuelles entrant dans la composition de ce que nous appelons « TP » correspondent aux morphèmes « classificateurs » de la littérature. Pour diverses propositions détaillées de mises en correspondance entre les unités et structures proposées dans le modèle sémiologique et celles proposées dans d'autres types de descriptions des LS, voir Sallandre (2003), Meurant (2008) et, plus particulièrement pour la mise en correspondance avec les concepts de Liddell, Garcia (2010).

<sup>17</sup> Plutôt que leur caractère iconique, curieusement non thématise ni théorisé alors qu'il est flagrant, c'est la « gradience » de ces unités complexes et de leurs composants qui conduit à leur dénier un statut linguistique. Le

## Scripturisation, grammatisation et modélisation linguistique

La mise en question du caractère linguistique (de la « grammaticalité ») de ces unités non conventionnelles et, en symétrique, la centralité octroyée d'office aux « signes » interrogent d'autant plus que, comme mentionné plus haut, ces unités non conventionnelles représentent une part considérable des productions discursives. Pour ce qui concerne des descriptions directement inscrites dans la perspective du modèle sémiologique, Sallandre (2003) a ainsi trouvé, pour la LSF, que les unités de transfert représentent en moyenne 70% d'un discours de type narratif et 30% d'un discours de type prescriptif ; selon Pizzuto *et al* (2008), ce type d'unités constitue le moyen majeur d'expression de l'anaphore en LSF, en langue des signes italienne (LIS) et en ASL (de 80 à 95% des cas). Dans une perspective proche, Russo (2004) avait relevé pour la LIS des pourcentages de signes productifs très similaires. Mais nombre d'autres descriptions, conduites dans d'autres cadres théoriques, confirment cette forte fréquence des « unités non conventionnelles » pour diverses LS (parmi beaucoup d'autres, Klima et Bellugi 1979, Liddell 1995 et 2003, Winston 1995, pour l'ASL ; Brennan 1992, 2001, pour la BSL ; Johnston et Schembri 1999 et 2007 pour l'Auslan ; Meurant 2008 pour la LS française de Belgique).

### 3.3 « Représentation » graphique, grammaticalité/non grammaticalité

Certes, c'est parce qu'elles manifestent des propriétés qui, au moins de prime abord, contreviennent à ce que la linguistique générale a retenu comme critères définitoires des langues humaines et de leurs unités constitutives, soit en particulier l'arbitrarité<sup>18</sup>, le caractère discret, la linéarité, que ces unités non conventionnelles sont, dès l'origine des recherches linguistiques sur les LS, présentées comme problématiques pour la description de ces langues. On doit cependant mentionner une autre de leurs caractéristiques, qui explique par un autre biais, à notre sens particulièrement prégnant, leur minoration dans une grande partie de la littérature linguistique sur les LS : le fait que, précisément, elles ne peuvent pas être mises en correspondance avec un (ni même deux ou trois) mots de la LV « annotatrice ».

Une unité lexématique et une unité de transfert sont en effet, substantiellement, d'un format identique. Mais contrairement aux UL qui véhiculent un concept du même type que celui d'une unité lexicale de LV, les UT, dont le sens est construit, dans la simultanéité, par l'ensemble des paramètres manuels et corporels, sont plutôt en termes de contenu conceptuel l'équivalent d'une proposition ou d'une phrase en LV. Un TS par exemple pourrait équivaloir à quelque chose comme ceci : « forme verticale mince et allongée se déplaçant lentement vers une forme ovoïde horizontale et fixe ». L'empan conceptuel couvert respectivement par chaque type d'unité des LS —les divers types d'unités de transfert d'une part, les unités lexicalisées d'autre part— balaie en fait à un même niveau formel et substantiel toute la palette des contenus conceptuels couverts par les niveaux classiques de l'analyse linguistique dans les LV (morphème, lexème, énoncé/phrasediscours/texte).

En bref, ce que peuvent aisément retenir les « étiquettes-mots » —et ce que retiennent *de facto* les représentations fondées sur les gloses—, ce n'est, centralement, que ce qui est captable par la LV écrite étiquetante : les signes conventionnels, ceux qui d'ailleurs sont très couramment désignés dans la littérature sur les LS du simple terme de « words ». Il n'est dès lors pas innocent que ce filtrage graphique *coïncide* avec la perspective théorique dominante dans la littérature linguistique sur les LS, selon laquelle ces signes-mots sont le « cœur » des LS, en constituent finalement les seules unités « complètement » linguistiques. Ce que ne

---

statut proposé en alternative pour ces unités surprend : ils sont dits relever du gestuel (gestural). Sur les embarras épistémologiques et conceptuels liés à cette opposition hypostasiée du linguistique et du gestuel pour des langues dont la modalité est visuo-gestuelle, v. Garcia 2010, p. 225-239.

<sup>18</sup> Sur ce point, central dans l'élaboration du modèle sémiologique, voir tout particulièrement Cuxac et Sallandre 2007.

Brigitte Garcia

peuvent capter (« grammatiser ») les étiquettes-mots correspond précisément à ce qui est considéré comme non ou seulement partiellement « grammatical » ou « linguistique ».

Alors, certes, toute transcription, on le sait, est filtrée à un degré ou un autre par les options théoriques du chercheur. Mais il ne s'agit précisément pas ici de transcription. Les étiquettes-mots fonctionnent plutôt comme un masque qui non seulement ne permet pas la reconstruction signifiante des données mais, en outre, en dessine un tout autre visage. En termes épistémologiques, le problème réside dans la circularité mise en évidence et dans l'impossibilité, sur ces bases, de valider ou invalider le modèle théorique sous-jacent, non plus d'ailleurs qu'aucune modélisation alternative. Cette circularité traduit très directement l'impact, sur la description linguistique des LS, langues foncièrement non écrites, et sur la construction même de l'objet « langue des signes », des concepts et modèles linguistiques non seulement forgés à partir des LV mais, plus précisément, d'un certain type de modélisation graphique élaboré pour un certain type de ces LV.

Plus encore, cette pratique de la « glose » s'inscrit en réalité, en amont de son utilisation par les linguistes des LS, dans une tradition biséculaire de grammatisation spontanée de ces langues par la LV écrite du pays au travers des « dictionnaires de signes » élaborés dès la fin du dix-huitième siècle<sup>19</sup>. Ces derniers ont en effet toujours été fondés sur des entrées, alphabétiques, par les mots de la LV (*cf.* Ferrand 1784, pour le plus ancien d'entre eux). Très largement relayée par les pratiques éducatives (point déjà signalé par Bébien 1825), cette tradition d'étiquetage unilatéral mot LV/signe LS a largement contribué à focaliser l'attention des linguistes (et d'ailleurs des locuteurs sourds eux-mêmes) sur ce lieu de proximité structurelle entre les deux types de langues que sont les unités conventionnelles des LS.

La jeune histoire des recherches linguistiques sur les LS apporte ainsi un contrepoint éclairant sur la problématique épistémologique et historique beaucoup plus générale de l'emprise de l'écrit sur la modélisation linguistique. C'est ce que nous voulions avant tout mettre en évidence ici. Il existe toutefois d'autres enjeux, que nous nous contenterons d'évoquer. Di Renzo et al. (2009) avaient ainsi souligné en quoi figurer —directement et en tout et pour tout— une séquence de discours en LS par une suite de mots (et d'abréviations de mots) de la LV aboutissait à donner de la LS ainsi « représentée » une apparence de « petit nègre ». Pour les LV, on a posé *comme telle* cette question, éthique et politique, des images véhiculées par le transcrit et celle, à la clé, du respect de ceux dont on représente graphiquement les productions (*e.g.* Ochs 1979, Bucholtz 2000, Gadet 2008, Baude 2006). Pour les LS et les sourds, langues et locuteurs universellement minoritaires, cette question est évidemment tout sauf anodine.

Quelques remarques pour finir.

#### 4. REMARQUES CONCLUSIVES

Un constat, paradoxal à première vue seulement, nous semble révélateur de l'emprise de l'écrit sur la modélisation des langues. Il s'agit du fait qu'une partie au moins des difficultés auxquelles se heurte la description linguistique des LS, langues par excellence du face-à-face, langues sans tradition scripturale propre, rejoint celles que rencontrent les linguistes confrontés aux corpus de formes parlées des LV de longue tradition écrite, à leur analyse et, donc, à leur transcription. Visant à rendre compte de l'oralité même de ces langues, ils ne peuvent le faire qu'en recourant à la forme écrite, même aménagée, de ces mêmes langues

<sup>19</sup> Pour un recensement complet de ces nombreux lexiques et « dictionnaires » qui ont notamment jalonné le XIX<sup>e</sup> siècle français, voir Bonnal 2005.

## Scripturisation, grammatisation et modélisation linguistique

et/ou à l'API —qui pose par ailleurs, pour des corpus longs, des problèmes de lisibilité bien connus<sup>20</sup>.

Comme il en est pour la représentation graphique des formes parlées des LV, le point important est bien sûr, pour le linguiste-transcripteur, d'explicitier les conventions et aménagements multiples dont il use pour contourner cette difficulté inhérente à la description linguistique, cette imbrication profonde entre écriture et analyse des langues. Pour les LS, les divers logiciels d'annotation multimédia élaborés et perfectionnés depuis les années 1990, parce qu'ils permettent une annotation multilinéaire et synchronisée sur le signal vidéo, apportent à une partie au moins des difficultés évoquées dans le présent article des solutions de plus en plus performantes. Le médium graphique utilisé dans ces annotations restant l'écrit d'une LV, il demeure néanmoins plus que pertinent de poursuivre les recherches allant dans le sens d'une « scripturisation » des LS<sup>21</sup>. A ce sujet toutefois, il nous semble qu'il faut se prémunir de la tentation (toujours forte) de reconduire, pour les LS, l'illusion qui a pu se produire pour les LV et leur modélisation.

Le travail conduit depuis plus d'une dizaine d'années par un groupe de chercheurs sourds et entendants au sein de l'ISTC-CNR<sup>22</sup> de Rome autour du système *SignWriting* (Sutton 1999) en vue d'écrire et de transcrire la langue des signes italienne (LIS), travail unique en son genre, est riche d'enseignement à cet égard. Bianchini (2012 et ici-même), analysant de manière très détaillée les choix et stratégies opérés par les sourds scripteurs experts en *SignWriting* de ce groupe de travail dans leur production de transcrits ou d'écrits en LIS, met particulièrement en évidence —outre que ce système est de loin le plus intéressant pour les LS— le rôle déterminant qu'y joue le critère de *lisibilité*. Ce critère décide ainsi assez souvent des choix de segmentation ou du fait de ne pas noter tel ou tel élément, l'enjeu étant d'éviter une surcharge visuelle. Bianchini montre ainsi comment, dès sa phase d'émergence et surtout dès qu'il commence à être opérationnel, un système graphique impose ses propres contraintes, celles qui sont liées à sa modalité et au dispositif du lire-écrire qui en est partie intégrante.

Toute écriture (mais aussi toute transcription) linguistique est bien inévitablement, dès lors qu'elle est fonctionnelle, un « interprétant sémiotique de la langue » (Béguelin 2002). Si les pseudo-gloses en usage dans la recherche linguistique sur les LS constituent un problème considérable, il faut aussi se garder de croire qu'un système graphique, quel qu'il soit, pourrait parvenir à refléter de manière directe (bijective) les unités, structures et principes de segmentation de la langue qu'il servirait à médier.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTINORO PIZZUTO, Elena, CHIARI, Isabella, ROSSINI, Paolo (2010) « Representing sign language: Theoretical, methodological and practical issues », M. PETTORINO, A. GIANNINI, I. CHIARI, F. DOVETTO (éd.), *Spoken Communication*, Cambridge Scholars Publishing, 205-240.
- ANTINORO PIZZUTO, Elena, ROSSINI, Paolo, SALLANDRE, Marie-Anne, WILKINSON, Erin. (2008) « Deixis, anaphora and Highly Iconic Structures: Cross-linguistic evidence on American (ASL), French (LSF) and Italian (LIS) Signed Languages », R. M. DE QUADROS (éd.), *Sign Languages: spinning and unraveling the past, present and future. TISLR9, forty five papers and three posters from the 9<sup>th</sup> Theoretical Issues in Sign Language Research Conference*. Florianopolis, Brazil, December 2006, Editora Arara Azul. Petrópolis/RJ, Brazil, 475-495. (<http://www.editora-arara-azul.com.br/EstudosSurdos.php>)

<sup>20</sup> Sur ces questions, abondamment traitées, voir, entre autres, Bilger (2008).

<sup>21</sup> Voir à ce sujet Garcia et Sallandre (2014) et Sallandre et Garcia (2013).

<sup>22</sup> Istituto di Scienze e tecnologia della cognizione, <http://www.istc.cnr.it/group/lacam>.

Brigitte Garcia

- AUROUX, Sylvain (1994) *La Révolution technologique de la Grammatisation*. Bruxelles, Mardaga.
- AUROUX, Sylvain (1989) *Histoire des idées linguistiques*, tome 1, Philosophie et Langage, Pierre Mardaga éditeur, Liège-Bruxelles.
- BAUDE, Olivier (coord.) (2006). *Corpus oraux. Guide des bonnes pratiques*. Presses Universitaires d'Orléans-CNRS Editions.
- BEBIAN, Auguste (1825) *Mimographie, ou essai d'écriture mimique, propre à régulariser le langage des sourds-muets*. Paris, L. Colas, in-8°.
- BÉGUELIN, Marie-José (2002) « Clause, période, ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse », M. CHAROLLES, P. LE GOFFIC et M.-A. MOREL (éd.), *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? Actes du Colloque de Paris 3-Sorbonne Nouvelle*, 21-22 septembre 2000, *Verbum*, XXIV, n° 1-2, 85-107.
- BENVENUTO, Andrea (2009) *Qu'est-ce qu'un Sourd ? De la figure au sujet philosophique*. Thèse de doctorat en Philosophie, Université Paris 8.
- BIANCHINI, Claudia Savina (2012) *Analyse métalinguistique de l'émergence d'un système d'écriture des Langues des Signes : SignWriting et son application à la Langue des Signes Italienne (LIS)*. Thèse de Doctorat, Université Paris 8.
- BILGER, Mireille (2008) *Données orales. Les enjeux de la transcription*, Cahiers de l'Université de Perpignan.
- BONNAL, Françoise (2005) *Sémiogenèse de la langue des signes française : étude critique des signes attestés sur support papier depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et nouvelles perspectives de dictionnaires*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Toulouse Le Mirail.
- BRENNAN, Mary (1990) « Productive morphology in British Sign Language », S. PRILLWITZ, T. VOLHABER, (éd.), *Current trends in European Sign Language Research: Proceedings of the third European Congress on Sign Language Research*, Signum Press, 9, Hamburg, 205-228.
- BRENNAN, Mary (1992) « The visual world of British Sign Language. An introduction », BRIEN D. (éd.), *Dictionary of British Sign Language/English*. London: Faber and Faber, 1-118.
- BRENNAN, Mary (2001) « Encoding and capturing productive morphology », R.B. WILBUR (éd.), 2001, *Sign Transcription and Databases Storage of Sign Information, Sign Language & Linguistics*, volume 4, number 1/2, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, 47-62.
- BUCHOLTZ, Mary (2000) « The politics of transcription », *Journal of Pragmatics*, Volume 32, Number 10, September 2000, 1439-1465(27)
- CAO XUAN Hao (1985) *Phonologie et Linéarité. Réflexions critiques sur les postulats de la phonologie contemporaine*, SELAF, Paris.
- CUXAC, Christian (1983) *Le langage des Sourds*. Payot, Paris.
- CUXAC, Christian (1985) « Esquisse d'une typologie des langues des signes », C. CUXAC (éd.), *Autour de la langue des signes, Journées d'Études 10*. UFR de linguistique générale et appliquée, Université René Descartes, Paris, 35-60.
- CUXAC, Christian (1996) *Fonctions et structures de l'iconicité des langues des signes*. Thèse de Doctorat d'Etat, Paris, Université Paris V.
- CUXAC, Christian (2000) *La Langue des Signes Française ; les Voies de l'Iconicité*, Faits de Langues, 15-16, Ophrys, Paris.
- CUXAC, Christian et al (2002) *Projet LS-Colin, Rapport de fin de recherche*, Programme Cognitique 2000, « Langage et Cognition », IRIT-TCI, LIMSI-CNRS, Université Paris 8, Université Paris Sorbonne.
- CUXAC, Christian, SALLANDRE, Marie-Anne (2007) « Iconicity and arbitrariness, in French Sign Language: Highly Iconic Structures, degenerated iconicity and diagrammatic



## Scripturisation, grammatisation et modélisation linguistique

- iconicity », E. PIZZUTO, P. PIETRANDREA, R. SIMONE (éd.), *Verbal and Signed Languages : Comparing Structures, Constructs and Methodologies*. Berlin: Mouton de Gruyter, 13-33.
- CUXAC, Christian et ANTINORO-PIZZUTO, Elena (2010) « Émergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », B. GARCIA et M. DERYCKE (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, Langage et Société, n° 131, mars 2010, 37-53.
- DI RENZO, A., GIANFREDA, G., LAMANO, L., LUCIOLI, T., PENNACHI, B., ROSSINI, P., BIANCHINI, C., PETITTA, G., ANTINORO PIZZUTO, E. (2009) « Representation - Analysis - Representation : novel approaches to the study of face-to-face and written narratives in Italian Sign Language (LIS) », Communication présentée lors du *Colloque International sur les langues des signes (CILS)*, Namur, 16-20 novembre 2009, Palais des Congrès de Namur, Belgique.
- DESLOGES, Pierre (1779) *Observations d'un sourd et muet, sur un cours élémentaire d'éducation des sourds et muets*, publié par l'Abbé Deschamps, Chapelain de l'Église d'Orléans, B. Morin, Paris.
- EMMOREY, Karen (éd.) (2003) *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*. Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum.
- ENCREVÉ, Florence (2012) *Les sourds dans la société française au XIX<sup>e</sup> siècle. Idée de progrès et langue des signes*, Creaphis éditions.
- FERRAND J. Abbé (2008 [1784]) *Dictionnaire à l'usage des sourds et muets*. Coll. *Archives de la langue des signes française*, Éditions Lambert-Lucas, Limoges.
- FRIEDMAN, Lynn (1977) *On the other hand: New Perspectives on American Sign Language*. New York: Academic Press.
- FUSELLIER-SOUZA Ivani (2004) *Sémiogénèse des langues des signes : Étude de langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds brésiliens*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 8.
- GADET, Françoise (2008) « L'oreille et l'oeil à l'écoute du social », M. BILGER, (éd.), *Données orales. Les enjeux de la transcription*, *Cahiers de l'Université de Perpignan*, 37, 35-48.
- GARCIA, Brigitte (1997) « Enjeux d'une écriture de la langue des signes : un dialogue intersémiotique », *LIDIL*, 15, 31-51.
- GARCIA, Brigitte (2000) *Contribution à l'histoire des débuts de la recherche linguistique sur la Langue des Signes Française (LSF). Les travaux de Paul Jouison*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 5-René Descartes.
- GARCIA, Brigitte (2010) *Sourds, surdité, langue(s) des signes et épistémologie des sciences du langage. Problématiques de la scripturisation et modélisation des bas niveaux en Langue des Signes Française (LSF)*. Mémoire d'habilitation à diriger les recherches, Université Paris 8. [<http://www.umar7023.cnrs.fr/Recherche,400.html>]
- GARCIA, Brigitte, SALLANDRE, Marie-Anne (2013) « Transcription systems for sign languages: a sketch of the different graphical representations of sign language and their characteristics », MÜLLER, Cornelia, CIENKI, Allan, FRICKE, Ellen, LADEWIG, Silva, MCNEILL, David, TESSENDORF, Sedinha (éd.), *Body- Language-Communication, An International Handbook on Multimodality in Human Interaction*, Berlin : de Gruyter, 1125-1140.
- GARCIA, Brigitte, SALLANDRE, Marie-Anne (2014) « Reference Resolution in French Sign Language (LSF) » Patricia Cabredo Hofherr & Anne Zribi-Hertz (éd.), *Crosslinguistic studies on Noun Phrase structure and reference*, *Syntax & Semantics series*, vol. 39, Leiden/Boston : Brill, 316-364.
- GOLDIN-MEADOW, Susan (2003) *The Resilience of Language. Essays in developmental psychology*, New York: Psychology press.



Brigitte Garcia

- JOHNSTON, Trevor (1991) « Transcription and glossing of sign language texts : examples from Auslan (Australian sign language) », *International Journal of Sign Linguistics*, vol. 2, n°1, Clevedon, England : International Sign Linguistics Association.
- JOHNSTON, Trevor, SCHEMBRI Adam (1999) « On defining lexeme in a sign language », *Sign Language & Linguistics*, 2 (1), 115-185.
- JOHNSTON, Trevor, et SCHEMBRI, Adam (2007) *Australian Sign Language (Auslan): An introduction to sign language linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- KERBOURC'H, Sylvain. (2012) *Le Mouvement Sourd (1970-2006). De la langue des signes française à la reconnaissance sociale des sourds*, Logiques Sociales, L'Harmattan, Paris.
- KLIMA Edward S., BELLUGI, Ursula (1979) *The signs of Language*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- LIDDELL, Scott K. (1995) « Real, Surrogate, and Token Space: Grammatical Consequences in ASL », K. EMMOREY, J. REILLY (éd.) (1995). *Language, Gesture and Space*. Lawrence Erlbaum Associates, Publishers, Hillsdale, New Jersey, Hove, UK, 19-41.
- LIDDELL, Scott K. (1998) « Grounded blends, gestures, and conceptual shifts », *Cognitive Linguistics* 9.3 : 283-314.
- LIDDELL Scott K. (2003) *Grammar, Gesture, and Meaning in American Sign Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- LÜDTKE, Helmut. (1969) « Die Alphabetschrift und das Problem der Lautsegmentierung », *Phonetica* 20, 147-176.
- METTOUCHI, Amina, CHANARD, Christian (2010) « From Fieldwork to Annotated Corpora: the CorpAfroAs Project », *Faits de Langue-Les Cahiers* n°2. 255-265.
- MEURANT, Laurence (2008) *Le regard en langue des signes. Anaphore en langue des signes française de Belgique (LSFB) : morphologie, syntaxe, énonciation*, Rivages Linguistiques. Presses Universitaires de Namur, Presses Universitaires de Rennes.
- MILLER, Christopher (2001) « Some reflections on the need for a common sign notation ». R. WILBUR (éd.), *Sign Language & Linguistics*, vol. 4 n° 1/2, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphia, 11-28.
- MOTTEZ, Bernard (2006) *Les Sourds existent-ils ?* Andrea BENVENUTO (éd.). Paris, L'Harmattan.
- OCHS, Elinor (1979) « Transcription as theory », E. OCHS & B. SCHIEFFELIN (éd.), *Developmental Pragmatics*. New York: Academic Press.
- PIZZUTO, Elena, PIETRANDREA, Paola (2001) « The notation of signed texts: open questions and indications for further research », R.B. WILBUR, (éd), *Sign Transcription and Databases Storage of Sign Information, Sign Language & Linguistics*, volume 4, number 1/2, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, 29-43.
- PLATON (1967) *Cratyle, XXXIV*, traduction Emile CHAMBRY, Garnier-Flammarion.
- RUSSO, Tommaso (2004) « Iconicity and productivity in sign language discourse: an analysis of three LIS discourse registers », *Sign Language Studies*, 4 (2), 164-197.
- SAINT-AUGUSTIN (2002) *Le Maître*. Traduction, présentation et notes de Bernard JOLIBERT, 2<sup>ème</sup> édition revue et corrigée. Paris: Klincksieck.
- SALLANDRE, Marie-Anne (2003) *Les unités du discours en Langue des Signes Française. Tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 8.
- SALLANDRE, Marie-Anne et GARCIA, Brigitte (2013) «Epistemological issues in the semiological model for the annotation of sign language », Laurence MEURANT, Aurélie SINTE, Mieke VAN HERREWEGHE, Myriam VERMEERBERGEN (éd.) *Sign Language research, uses and practices, Crossing views on theoretical and applied sign language linguistics* » (*Sign Language and Deaf Communities*), Berlin / New York: Mouton De Gruyter.

## Scripturisation, grammatisation et modélisation linguistique

- SCHEMBRI, Adam (2003) « Rethinking 'Classifiers' in Signed Languages », K. D. EMMOREY (éd.), *Perspectives on classifier constructions in sign languages*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, 3-34.
- STOKOE, William C. (1960) « Sign Language Structure ». *Studies in Linguistics – Occasional Paper*, 8 (rev. ed. Linstok Press, Silver Spring, MD, 1978).
- SUTTON, Valerie (1999). *Lessons in SignWriting. Textbook & workbook*. La Jolla, CA: Deaf Action Committee for Sign Writing (2<sup>nd</sup> edition, 1<sup>st</sup> edition 1995).
- WINSTON, Elizabeth (1991) « Spatial referencing and cohesion in an American Sign Language text », *Sign Language Studies* 73, 397-410.
- WINSTON, Elizabeth (1995) « Spatial Mapping in Comparative Discourse Frames », K. EMMOREY, J. REILLY (éd.), *Language, Gesture and Space*, Lawrence Erlbaum Associates, Publishers, Hillsdale, New Jersey, Hove, UK, 97-114.
- YAU, Shun C. (1992) *Création gestuelle et début du langage. Création de langues gestuelles chez les sourds isolés*. Langues Croisées, Hong Kong.
- ZESHAN, Ulriche (2008) « Roots, leaves and branches – The typology of sign languages », R. MULLER DE QUADROS (éd.), *Sign Languages: spinning and unraveling the past, present and future. TISLR9, forty five papers and three posters from the 9th Theoretical Issues in Sign Language Research Conference*, Florianopolis, Brazil, December 2006, Editora Arara Azul. Petrópolis/RJ, Brazil. (<http://www.editora-arara-azul.com.br/EstudosSurdos.php>). 671-695.